# Macreuse brune, *Melanitta fusca* (Linné, 1758)

Classification (Ordre, Famille): Ansériformes, Anatidés

### Description de l'espèce

Le mâle a un plumage entièrement noir brillant, à l'exception d'une bande blanche à l'arrière de l'aile et d'un petit croissant blanc sous l'œil. Le bec, assez fort, est jaune orangé à l'exception de sa base et d'une légère protubérance noires et de la pointe rougeâtre. L'œil est blanc et les pattes sont rougeâtres. La femelle est brun foncé, à l'exception d'une bande blanche à l'arrière de l'aile et de deux taches claires de chaque côté de l'œil. Le bec est uniformément noirâtre. L'œil est brun et les pattes sont rougeâtres. Le juvénile ressemble à la femelle adulte, mais le dessus est plus pâle et plus marron et le dessous plus blanc. En outre, les taches blanches de la tête sont plus prononcées.

Comme tous les anatidés, les Macreuses brunes muent simultanément leurs <u>rémiges</u>, ce qui les rend inaptes au vol pendant 3 ou 4 semaines. Pour les mâles, la période de mue s'étale entre fin juillet et fin août et pour les femelles de fin août à début octobre.

Les oiseaux volent souvent au ras de l'eau, mais peuvent parfois voler à plus d'une vingtaine de mètres de haut. En vol, les rémiges blanches contrastent très fortement avec le reste du plumage ce qui rend aisée l'identification de l'espèce. La Macreuse brune est généralement silencieuse (JCR, CD1/pl.61; <a href="http://www.scricciolo.com/eurosongs/canti.htm">http://www.scricciolo.com/eurosongs/canti.htm</a>).

Longueur totale du corps: 51 à 58 cm. Poids: 1025 à 2035 g chez les mâles et 895 à 1895 g chez les femelles. [bg7].

#### Difficultés d'identification (similitudes)

Posé, le mâle ressemble à celui de la Macreuse noire *Melanitta nigra*, ce dernier n'ayant pas de blanc sur l'aile et sur la joue. Au vol, il peut ressembler au Canard chipeau *Anas strepera* qui arbore également un miroir blanc. Ce dernier est gris-brun avec la partie postérieure du corps noire.

Le plumage de la femelle est également proche de celui de la femelle de Macreuse à lunettes *Melanitta perspicillata*, espèce très rare en France qui a également deux taches claires sur le coté de la tête. Cette dernière n'a cependant pas de miroir blanc et a parfois une tache blanchâtre sur la nuque.

## Répartition géographique

Trois sous-espèces sont reconnues : *Melanitta fusca fusca* qui niche en Europe et en Asie occidentale jusqu'à la longitude 85°E, *Melanitta f. stejnegeri* qui niche en Asie, à l'est de la longitude 85°E et *Melanitta f. deglandi* qui niche en Amérique du Nord.

L'aire de reproduction s'étend principalement entre les 50° et 70° parallèles, à l'exception du Groenland, de l'Islande et de l'est de l'Amérique du Nord. Elle niche aussi dans quelques secteurs situés autour du 40° parallèle, entre la mer Noire et la mer Caspienne. En Europe, les sites de nidification sont limités aux pays finnoscandinaves (sauf le Danemark), à l'Estonie et à la Russie. Deux populations très méridionales, en Georgie et en Turquie, comptent quelques dizaines de couples [bg2].

L'aire d'hivernage de la Macreuse brune est principalement limitée à la frange côtière : de la Norvège à la Gironde et au large des Iles Britanniques pour l'Europe ; du Sud de la péninsule du Kamtchatka à la mer de Chine orientale puis des Iles Aléoutiennes à la Californie pour l'Océan Pacifique ; de Terre-Neuve à la Caroline du Sud pour la côte Est américaine [bg15].

L'espèce ne niche pas en France mais hiverne le long de nos côtes. L'hivernage n'est régulier que sur le littoral de la Manche, du Cap Gris-Nez au Cotentin (particulièrement en Baie de Seine), le long du littoral atlantique (notamment aux abords du Golfe du Morbihan et à l'embouchure de la Gironde) et en petit nombre sur le littoral camarguais. Quelques oiseaux sont annuellement observés à l'intérieur du pays, surtout sur les fleuves et les grands lacs, lors des migrations ou durant l'hivernage (principalement sur le Rhin).

### Biologie Ecologie

En période de reproduction, l'espèce se cantonne généralement près de lacs, étangs, rivières... dans des endroits aussi différents que le littoral boisé, les zones de taïga ou les zones nues de la toundra. Le reste de l'année, les Macreuses brunes restent en mer, généralement plus près des côtes que les Macreuses noires avec lesquelles elles cohabitent cependant assez souvent [bg7]. Elles se tiennent généralement sur des fonds inférieurs à une dizaine de mètres. Les bandes sont composées d'oiseaux de tous âges et des deux sexes, les mâles prédominant dans le Nord, les femelles et les jeunes étant plus nombreux vers le Sud.

#### Comportement

Les premières Macreuses brunes arrivent le long des côtes françaises en octobre-novembre. Les effectifs maximaux sont enregistrés en janvier. La migration prénuptiale commence en mars et se poursuit jusqu'en mai.

Hors de la période de reproduction, l'espèce est grégaire. Les Macreuses brunes forment généralement des concentrations nettement moins denses que celles des Macreuses noires, les groupes n'étant que de quelques dizaines d'oiseaux, rarement plus d'une centaine [bg7]. Des rassemblements de milliers d'oiseaux sont cependant mentionnées dans quelques secteurs de la mer Baltique [bg55]. L'espèce se nourrit de jour, entre de longues séances de repos et de toilettage. Lors des séances d'alimentation, les individus se synchronisent souvent au sein de ces petits groupes pour plonger.

#### Reproduction et dynamique de population

Le nid est installé sur le sol, dissimulé dans l'herbe ou sous des broussailles basses, rarement en terrain ouvert, mais généralement proche de l'eau. Il est peu profond, constitué d'herbes et de petites brindilles. La ponte compte sept à nenuf œufs (extrêmes 5 à 12), l'incubation dure 27 à 28 jours, et le jeune s'envole sept semaines environ après l'éclosion [bg7].

La maturité sexuelle est atteinte généralement à l'âge de deux-trois ans [bg7]. La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ 21 ans [bg59].

#### Régime alimentaire

Le régime alimentaire de la Macreuse brune se rapproche de celui de la Macreuse noire. Les proies sont cependant en moyenne de taille inférieure et plus variées. En mer, son régime alimentaire est composé essentiellement de mollusques et de crustacés (isopodes, amphipodes, échinodermes) et éventuellement de petits poissons. En eau douce, elle consomme principalement des mollusques ainsi que des insectes, des petits poissons et des annélidés. Racines, tubercules, feuilles, etc. peuvent compléter le menu.

### Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1130 - Estuaires (Cor. 11.2 et 13.2)

1160 - Grandes criques et baies peu profondes (Cor. 12)

### Statut juridique de l'espèce

Espèce chassable en France, inscrite aux annexes II/2 et III/2 de la Directive Oiseaux, à l'Annexe III de la Convention de Berne, à l'Annexe II de la Convention de Bonn et listée en catégorie B2a de l'AEWA (populations ouest Sibérie et nord Europe/ nord ouest Europe).

### Présence de l'espèce dans les espaces protégés

La Macreuse brune hiverne principalement sur le littoral Augeron (Zone de Protection Spéciale). Quelques individus peuvent être observés sur divers fleuves ou lacs continentaux protégés en tout ou partie : Cours du Rhin, lac du Der (ZPS & Réserve de Chasse et de Faune Sauvage).

#### Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population qui niche en Europe (non nicheuse en France) est en déclin modéré récent, avec des effectifs estimés entre 85 000 et 100 000 couples [bg2].

La population hivernant en Europe de l'Ouest et dans la mer Baltique est estimée à 1 000 000 d'individus. Elle ne concerne que *Melanitta fusca fusca*. Cette population est considérée comme stable par DELANY & SCOTT [bg17] ou en déclin modéré en Europe par BIRDLIFE INTERNATIONAL [bg2]. Les *M. f. fusca* hivernant en Mer noire sont peu nombreuses (1 500 oiseaux). Les deux autres populations de Macreuses brunes (*M. f. stejnegeri* et *M. f. deglandi*) sont estimées entre 1,6 et 2 millions d'oiseaux [bg17].

En France, les recensements hivernaux effectués depuis la fin des années 1960 indiquent des fluctuations considérables des effectifs. Ils varient de quelques individus à au plus 4 000 oiseaux, exception faite du milieu des années 1980 où les effectifs ont oscillé entre 7 000 et 9 000 individus [bg12]. L'augmentation ancienne des effectifs intervenue entre 1980 et 1987 était due à un afflux d'oiseaux lors des sévères vagues de froid de 1985, 1986 et 1987. Les Macreuses brunes ont alors déserté leurs sites habituels d'hivernage pris par les glaces, pour se réfugier dans les pays plus méridionaux [bg55]. Un déclin sensible de la Macreuse brune s'observe depuis les années 1990, les quelques sites majeurs étant désertés par l'espèce [1]. Le statut de l'espèce s'étant dégradé, elle devrait maintenant être considérée comme vulnérable (au sens du livre rouge) en France [bg8].

#### **Menaces potentielles**

La principale menace pouvant affecter cette espèce est la pollution marine engendrée notamment par les hydrocarbures. L'impact de la chasse et du braconnage, pratiqués essentiellement dans les pays baltes et le nord de la Scandinavie, n'est peut-être pas sans conséquences sur certaines régressions notées localement [bg30].

L'extraction de granulats et, en baie de Seine, la pollution par les métaux et les pesticides apportés en mer par la Seine peuvent aussi avoir un impact sur l'espèce [bg53].

### Propositions de gestion

Compte tenu des milieux fréquentés dans notre pays, aucune mesure de gestion ne semble pouvoir être mise en place. La vigilance par rapport aux pollutions marines doit être accrue, les sites d'hivernage traditionnels de cette espèce étant très exposés aux risques de pollution par les hydrocarbures.

#### Etudes et recherches à développer

En France, peu d'études peuvent être menées sur cette espèce. Tout au plus convient-il de poursuivre les recensements entrepris depuis de nombreuses années, si possible en ayant recours aux dénombrements aériens dans les principales zones d'hivernage, afin de suivre au mieux l'évolution des effectifs.

### **Bibliographie**

1. DECEUNINCK, B., MAILLET, N., DRONNEAU, C., WARD, A. & MAHEO, R. (2006).- Dénombrements d'anatidés et de foulques hivernant en France -Janvier 2005. WI / LPO / MEDD. 40 p.